5

Les effectifs de médecins

En 2018, le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) recense près de 227 000 médecins¹ en France (tableau 1). Les médecins libéraux et mixtes (exerçant à la fois en libéral et en salarié) représentent 57 % de l'ensemble de la profession. Parmi les médecins exclusivement salariés, 72 % exercent à l'hôpital.

Les médecins de plus en plus souvent salariés

Les effectifs de médecins continuent de croître faiblement en 2018 (+0,3 %) [graphique 1]. Depuis plusieurs années, la quasi-totalité de la croissance des effectifs de médecins relève du salariat hospitalier (qui contribue pour plus de 0,2 point en 2018). Les médecins salariés non hospitaliers contribuent dans une moindre mesure à la croissance globale (un peu moins de 0,2 point en 2018). Enfin, l'exercice libéral ou mixte continue de régresser et demeure un facteur de baisse des effectifs de médecins en 2018.

La formation des médecins étant longue (neuf à onze ans selon les spécialités), le ralentissement des effectifs n'est pas compensé par la hausse continue du *numerus clausus*, qui s'établit à 8 811 places en 2018, soit 21 % de plus que le niveau en vigueur en 2008. En 2018, le *numerus clausus* augmente plus fortement que les années précédentes, de +7,4 %, après +1,0 % en 2017, et +6,3 % en 2016.

Près de la moitié des spécialistes exercent en secteur 2 et cette part croît de plus en plus vite

Selon les données de la base Assurance maladie – offre de soins (AMOS), distincte du répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), un peu plus de 113 400 médecins libéraux exercent en France fin 2018. Leurs effectifs diminuent de nouveau (-0,5 % en 2018 après -0,4 % en 2017), tant pour les omnipraticiens (-0,9 %) que pour les spécialistes (-0,1 %).

Un peu plus de la moitié des médecins libéraux sont omnipraticiens; cette proportion est stable dans le temps. Compte tenu des restrictions d'accès au secteur 2, la part des omnipraticiens libéraux exerçant en secteur 1 – appliquant le tarif conventionnel de la Sécurité sociale – est en croissance régulière depuis 1990 et dépasse les 90 % depuis 2015 (graphique 2).

En revanche, chez les spécialistes libéraux, la part de praticiens en secteur 1 passe de 59 % en 2009 à 52 % en

2018, soit une baisse moyenne de 0,5 point de pourcentage par an. L'ampleur de cette baisse s'accentue d'année en année pour atteindre -1,2 point en 2018 du fait de flux importants d'installations en secteur 2. En conséquence, 47 % des spécialistes exercent en secteur 2 en 2018 (soit 7 points de plus qu'en 2009). Cette hausse de la part du secteur 2 tient pour plus de moitié aux effectifs de quatre spécialités : radiologie, anesthésie, psychiatrie et chirurgie orthopédique et traumatologie.

La population des médecins continue de se féminiser et de rajeunir

Le mouvement de féminisation de la population des médecins s'accentue avec les jeunes générations (graphique 3). Toutes classes d'âge confondues, la part des femmes passe de 46 % en 2017 à 47% en 2018, et pourrait dépasser 60 % en 2040 d'après les dernières projections de la DREES. Malgré cette féminisation de la profession, les choix de spécialités restent très sexués. Ainsi, les femmes choisissent majoritairement l'endocrinologie (75 %), la gynécologie médicale (74 %), la dermatologie (71 %) ou la pédiatrie (70 %). Elles sont en revanche moins de 20 % à opter pour certaines spécialités chirurgicales (11% en chirurgie thoracique, 7 % en chirurgie orthopédique par exemple).

En 2018, 33 % des médecins ont moins de 45 ans, 53 % ont entre 45 et 64 ans, et 14 % ont 65 ans et plus.

Les inégalités régionales persistent

En 2018, la densité moyenne de praticiens est quasiment stable à 339 médecins pour 100 000 habitants en France, (337 un an auparavant). La répartition des médecins sur le territoire est proche de celle de 2017 et les inégalités régionales persistent. La densité est maximale en région PACA, en Île-de-France, et en Occitanie (carte 1) qui comptent plus de 350 médecins pour 100 000 habitants. À l'opposé, la densité est minimale à Mayotte et en Guyane (respectivement 75 et 203 médecins pour 100 000 habitants). Avec environ 300 médecins pour 100 000 habitants, la situation de la Guadeloupe, la Réunion et la Corse s'améliore, tandis que celle de Mayotte et la Guyane se dégrade. La Guyane, dont la densité est relativement faible, voit celle-ci diminuer de plus de 4 % en 2018.

1. Les effectifs renseignés pour l'année 2018 correspondent aux professionnels de santé recensés en France par le RPPS au 1er janvier 2019 et par AMOS au 31 décembre 2018.

Pour en savoir plus

- > Anguis, M., Chaput, H., Marbot, C., et al. (2018, mai). 10 000 médecins de plus depuis 2012. DREES, Études et Résultats, 1061.
- > Bachelet, M. et Anguis, M. (2017, mai). Les médecins d'ici à 2040 : une population plus jeune, plus féminisée et plus souvent salariée. DREES, Études et Résultats, 1011.
- > Outil de projections d'effectifs de médecins à l'horizon 2040, disponible à l'adresse http://dataviz.drees.solidarites-sante.gouv.fr/
- > Données sur la démographie médicale au 1er janvier 2019, téléchargeables sur Data.Drees (www.data.drees.sante.gouv.fr)

Tableau 1 Effectifs de médecins par mode conventionnel et numerus clausus

En milliers et en %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018/2017 (%)	TCAM 2018/2011 (%)
Ensemble	213 821	212 044	213 442	216 762	218 296	220 474	222 150	223 571	224 875	226 219	226 859	0,3	0,7
Médecins libéraux et mixtes	125 127	125 458	125 547	129 721	130 106	130 477	130 449	130 006	129 809	129 758	129 403	-0,3	0,0
Médecins salariés	88 694	86 586	87 895	87 041	88 190	89 997	91 701	93 565	95 066	96 461	97 456	1,0	1,6
dont salariés hospitaliers	65 188	62 135	63 488	59 061	62 098	63 555	65 027	66 596	68 009	69 306	69 865	0,8	2,4
Numerus clausus	7 300	7 400	7 400	7 400	7 500	7 492	7 497	7 646	8 124	8 205	8 811	7,4	2,5

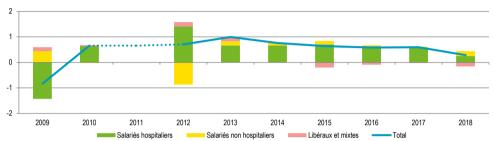
Note > TCAM: taux de croissance annuel moyen.

Le changement de répertoire en 2011 (passage d'Adeli au RPPS) améliore la qualité du recensement et modifie quelque peu le périmètre des spécialités : de ce fait, l'évolution 2010-2011 ne peut être analysée.

Sources > DREES, Adeli 2009-2011 pour les années 2008-2010, RPPS 2012-2019 pour les années 2011-2018, Légifrance.

Graphique 1 Évolution des effectifs de médecins et contributions par mode d'activité

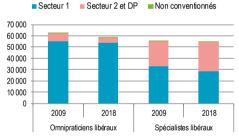
En %

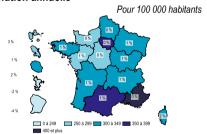


Note > Le changement de répertoire en 2011 (passage d'Adeli au RPPS) ne permet pas d'analyser l'évolution 2010-2011. Sources > DREES, Adeli 2009-2011 pour les années 2008-2010, RPPS 2012-2019 pour les années 2011-2018, calculs DREES.

Graphique 2 Effectifs des médecins libéraux En milliers

Carte 1 Densité de médecins en 2018 et évolution annuelle



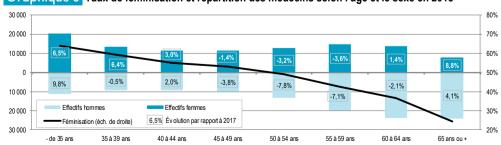


Note > DP: droit permanent à dépassement (dispositif en extinction, antérieur à la création du secteur 2).

Sources > CNAM, SNIR 2009, AMOS 2018.

Lecture > En 2018, la densité de médecins en Île-de-France est de 393 pour 100 000 habitants, stable sur un an. Sources > DREES, RPPS 2019 ; Insee pour la population.

Graphique 3 Taux de féminisation et répartition des médecins selon l'âge et le sexe en 2018



Lecture > En 2018, on dénombre un peu plus de 20 000 médecins femmes de moins de 35 ans ; cet effectif a augmenté de 6,5 % par rapport à 2017. On dénombre environ 11 000 médecins hommes de moins de 35 ans, soit un taux de féminisation de 64 % environ.

Source > DREES, RPPS 2019.